24 FEB '94 07:51 LDSG1 DET BPC UNAMIR
TO CTR COPS EVERE

P.1

D 7191

Appendice 23/3
1318 4/12/95
fojo

Kigali, 23 février 1994

002469

COMPTE RENDU DE L'ACCROCHAGE LORS DE L'EVACUATION A GIKONGO

013

Je soussigné HABIYAMBERE VENANT, juge de première instance à Kigali, déclare avoir été victime d'une tentative d'assassinat le 22 février 1994.
Caché chez des voisins, une section de la MINUAR est venue nous chercher ce jour à 0830 Hr. Nous sommes montés dans le véhicule avec ma famille et sur le chemin du retour, nous avons été victime d'une embuscade. La route avait été bloquée, et tandis que quelques soldats évacuaient des pierres du road block, une trentaine de personnes nous ont attaqué dans le dos. Il y a eu jet de grenades et de nombreux coups de feu dans notre direction. Les soldats de la MINUAR ont riposté en l'air pour empêcher les agresseurs de nous molester et pour les maintenir à distance. Le road block dégagé, le véhicule a poursuivi son chemin. Les manifestants sont disparus, je n'ai pas constaté de victime parmi ceux-ci.

Mr V. HABIYAMBERE
Juge de lière Instance

Mr C. MUNYANSHONGORE
Entrepreneur

Je m'inquiète de la situation de mes voisins qui m'ont hebergé la nuit du 22 février 1994 au 23 février 1994. Ils peuvent être menacé par les mêmes agresseurs et demande instament à la MINUAR de surveiller le quartier.

Sur appel téléphonique de Mr. Habiyambere Venant j'ai demandé à ce qu'une intervention d'urgence soit faite et le renseigne de cette intervention.

J'ai discuté de cette intervention avec le FC, sur les conséquences éventuelles pour la sécurité du Pers. Nous sommes d'avis que la MINUAR ne doit pas se laisser entraîner dans un scenario de guerre civile ou ethnique. Ce type d'intervention n'est pas à exclure a priori, mais reste de la compétence de la Bd

23 Fev 94
A. LEROY
Lt Col
Cmd

MARECHAL.L
COLONEL

→ Info. Sector Comdr
- C Ops